

1866

Achille Jubinal

**LE
SOURD-MUET
DE L'ABBÉ
DE L'ÉPÉE**

Domaine public

Éditions du Fox



L'auteur : Achille Jubinal

Tout le monde n'a pas, comme les hommes de notre âge, vu jouer, avec un succès qui semblait devoir être interminable, quelqu'une des nombreuses reprises de la pièce de ce bon M. Bouilly (L'homme sensible, comme l'appelaient ses contemporains ; Le larmoyeur, comme l'appelaient, vers 1825, les jeunes romantiques), intitulée : l'Abbé de l'Épée ; mais il est peu de personnes qui n'en aient entendu parler et dans la mémoire desquelles ne soit resté le souvenir de ce drame, un peu surfait comme valeur par l'engouement public, plus encore à cause du célèbre abbé dont il portait le nom, que par suite du mérite de l'œuvre théâtrale elle-même.

Généralement, comme, dans notre société oisive et pourtant si occupée, nul n'a le temps de rien vérifier ni de rien creuser, on croit le sujet du drame mis en scène par M. Bouilly complètement historique, et l'on s'en tient là. L'auteur n'était pas fâché qu'on pensât ainsi. Et qui sait ?

Peut-être avait-il lui-même cette croyance !... Néanmoins, il avait été trop curieux des choses de son temps pour n'avoir pas su la vérité ; mais d'abord il était un peu crédule et il ajoutait à ce défaut celui dont nous venons de parler : d'être larmoyant et sensible. Enfin, en 1795, quand il donna sa pièce, on avait un peu oublié cette affaire, quoique assez récente, car on ne manquait pas d'autres préoccupations alors ni d'autres besognes. Ancien avocat au parlement, Bouilly pouvait préférer la donnée judiciaire ; mais, auteur dramatique, il aima mieux suivre la légende que l'histoire, et il échafauda son drame sur les récits que l'abbé de l'Épée était parvenu à accréditer assez facilement (en y croyant lui-même, j'aime à le supposer), bien différent en cela de l'abbé Vertot qui en disant : « Mon siège est fait », ne prétendait que se dispenser de le refaire.

On trouva qu'il avait été fait, sous la date du 28 janvier 1774, à Charlas, diocèse de Comminges, un acte mortuaire portant seulement cette désignation : le comte de Solar. Il n'y en avait pas d'autres sur le registre déposé au greffe de la sénéchaussée de Toulouse ; mais le double registre demeuré entre les mains du curé de Charlas portait cet ajouté en marge et fait après coup : un enfant âgé d'environ dix à onze ans, qui était muet, et qu'on appelait..., etc. Cette différence entre les deux registres devient, aux yeux de l'abbé de l'Épée, la preuve d'un crime de suppression d'état.

Il restait à trouver le coupable.

L'enfant Solar est parti de Toulouse sous la conduite d'un nommé Cazaux, étudiant en droit, dans l'automne de 1773 ; il a été mené à Charlas, chez les parents de ce jeune homme, où il est mort, et le père de Cazaux a signé, comme l'un des témoins, l'extrait mortuaire.

C'est donc Cazaux, à ce qu'on en infère, qui est coupable d'avoir enlevé et perdu le petit Solar ; mais heureusement la Providence a permis qu'on le retrouvât à Cuvilly, près de Péronne, à plus de deux cents lieues de Charlas.

Mais comment le petit Solar, parti de Toulouse, ainsi que cela fut constaté, dans l'automne de 1773, s'était-il trouvé, le 1^{er} août de cette année, transporté et perdu à deux cents lieues de là ? N'importe !...

Le Châtelet de Paris, sur les instances de l'abbé de l'Épée, commence par décréter de prise de corps Cazaux fils et assigne pour être ouïs Cazaux père, le curé de Charlas et trois autres individus, comme prévenus de complicité de la suppression d'état et de l'exposition de l'enfant Solar.

Cazaux fils est amené de Toulouse à Paris par la maréchaussée,

fait historique, et qui, à ce titre, avec les *Victimes cloîtrées* et autres pièces semblables, arracha tant de larmes à nos pères. Aussi ferait-on aisément un volume de toutes les faussetés du même genre accréditées par le théâtre et le roman à propos des personnages célèbres !

Tronçon-Ducoudray, qui avait plaidé avec une conviction éloquente la cause du malheureux Cazaux, ne dissimulait point, dans la conversation, l'indignation profonde que lui causaient les vexations injustement éprouvées par Cazaux, et dont l'abbé de l'Épée avait été involontairement le premier moteur. Héron d'Agirone, ami et commensal de Tronçon-Ducoudray, qui a longtemps exercé au barreau de Rouen, et qui plaida pour l'un des accusés, ne qualifiait pas moins vivement la sévérité qu'on avait mise dans toute cette affaire, et il s'indignait volontiers du change donné à l'opinion publique par la pièce du bon M. Bouilly, où la vérité est travestie d'un bout à l'autre en l'honneur de son héros.

Telles furent les différentes phases de cette histoire. Elles font honneur à la sensibilité et au cœur de l'abbé de l'Épée, ce second saint Vincent de Paul de la charité chrétienne, mais non à sa perspicacité.

Est-ce un blâme que j'entends, en m'exprimant ainsi et en rapportant ce bizarre procès, déverser sur le persévérant apôtre de l'humanité ? Non ; j'ai voulu seulement vous montrer, Messieurs, par un récit très rapide d'une cause curieuse et pleine de péripéties, l'incertitude des jugements humains !

Quant à l'abbé de l'Épée, ses travaux multipliés et constants, le zèle qui les lui fit entreprendre, le succès qui les couronna, son dévouement absolu aux pauvres disgraciés de la nature dont il

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

- Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française**, Yves Delaporte, 2007.
- Écrire les signes**, Marc Renard, 2004.
- Gédéon, non-sens et p'tits canards**, Yves Lapalu, édition numérique, 2012.
- Gestes des moines, regard des sourds**, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.
- Gros signes**, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.
- Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux**, Sandrine Allier, 2010.
- Là-bas, y'a des sourds**, Pat Mallet, 2003.
- La lecture labiale, pédagogie et méthode**, Jeanne Garric, 2011.
- La tête au carreau**, Antoine Tarabbo, 2006.
- Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd**, Martine et Marc Renard, 2002.
- Léo, l'enfant sourd, tome 1**, Yves Lapalu, 1998.
- Léo, l'enfant sourd, tome 2**, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.
- Léo retrouvé**, Yves Lapalu, 2009.
- Le retour de Velours**, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.
- Les durs d'oreille dans l'histoire**, Pat Mallet, 2009.
- Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité**, Marc Renard, troisième édition, 2008.
- Les Sourdoués**, Sandrine Allier, 2000.
- Le Surdilège**, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2009.
- Meurtre à l'INJS**, Romain de Cosamuet, 2013.
- Sans paroles**, Pat Mallet, 2012.
- Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1**, Marc Renard et Yves Lapalu.
- Sourd, cent blagues ! Tome 2**, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.
- Sourd, cent blagues ! Tome 3**, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.
- Tant qu'il y aura des sourds**, Pat Mallet, 2005.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après un « achat » à 0 €).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox

